

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la Commune de Saint-Joseph soussigné, certifie avoir fait procéder le 19 juillet 2019 à l’affichage de l’avis au public et de l’arrêté n°2019-1423 SP/BATEAT prescrivant l’ouverture d’une consultation du public sur la demande d’enregistrement présentée par monsieur Jean-Bernard MALET pour l’exploitation d’un élevage de porcs située sur le territoire de la commune de Saint-Joseph, sur les lieux suivants :

- Hôtel de Ville
- Mairie annexe de Vincendo
- Mairie annexe des Lianes
- Centre Multi Services de Langevin
- Maison de Services Au Public de Jean Petit.

Dont certificat délivré pour servir et valoir ce que de droit.



Fait à Saint-Joseph, le 29 juillet 2019,
L'élu(e) délégué(e)
Le Maire,


Christian LANDRY

